

Déclaration de politique communale

Préambule

Conformément à l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présente déclaration de politique communale a pour objectif de définir les grandes lignes de notre action pour la durée de la mandature. Cette déclaration, fruit de la concertation et de l'engagement de la majorité communale composée des partis "Ambition" et "Dinamic", décrit les projets prioritaires que nous entendons mener ainsi que les grandes orientations budgétaires qui les sous-tendent.

I. Vision et valeurs

Nous affirmons notre volonté de faire de notre commune un espace de vie solidaire, durable et innovant. Notre ambition repose sur un modèle de gouvernance inclusif et participatif, où chaque citoyen trouve sa place et contribue activement au développement local. Les principes qui nous guident – proximité, écoute, action, transparence et respect de l'environnement – seront déclinés dans toutes nos politiques.

II. Volet externe : Projets prioritaires

1. Mobilité et infrastructures

Une mobilité fluide et sécurisée est essentielle pour une commune moderne et attractive.

Nous nous engageons à :

- Accélérer le déploiement des infrastructures pour mobilité douce, telles que des pistes cyclables et des trottoirs aménagés, pour garantir des déplacements sécurisés et durables.
- Réaliser un plan ambitieux de rénovation des voiries communales avec des équipements modernes qui tiennent compte des besoins des usagers faibles.
- Adapter le plan de stationnement pour le rendre plus efficace et compréhensible.
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles par des marquages visibles et des dispositifs réduisant la vitesse.

2. Cohésion sociale et vivre-ensemble

Le vivre-ensemble est le fondement d'une société harmonieuse. Nous souhaitons renforcer les liens communautaires par :

- La création d'activités intergénérationnelles qui permettront à nos aînés de transmettre leur savoir tout en partageant des moments enrichissants avec les jeunes.
- Des journées d'accueil pour intégrer les nouveaux habitants et présenter les services et opportunités qu'offre la commune.
- L'amélioration de l'entretien des quartiers et villages par un calendrier rigoureux et une responsabilisation des équipes locales.
- Le développement d'initiatives de quartier telles que des comités locaux pour créer des projets de proximité adaptés aux besoins spécifiques.

3. Développement économique et attractivité

Pour soutenir l'économie locale et attirer de nouveaux investisseurs, nous proposons :

- Un accompagnement renforcé pour les jeunes entrepreneurs par des incitants financiers et un accès simplifié aux locaux commerciaux.
- La création d'une halle de producteurs locaux pour promouvoir les circuits courts et valoriser les produits du terroir.
- Une revitalisation du centre-ville avec un focus sur la mixité des activités, la rénovation des façades et l'aménagement d'espaces publics attractifs.
- L'élaboration d'un programme de soutien pour les commerces de proximité et les entreprises familiales.

4. Environnement et durabilité

Nous plaçons le développement durable au cœur de toutes nos politiques. Nos actions incluront :

- La plantation d'arbres pour chaque naissance et le développement de potagers collectifs pour renforcer la biodiversité.
- L'élaboration de projets innovants de prévention des risques climatiques, en collaboration avec des experts locaux et régionaux.
- La mise en place d'un prix du développement durable pour récompenser les initiatives locales exemplaires.
- Le soutien à la naturalisation des espaces publics, à la gestion responsable des ressources et à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

5. Culture et tourisme

La valorisation de notre patrimoine est un levier pour renforcer l'identité locale et attirer les visiteurs. Nos engagements :

- Soutenir la création de circuits thématiques mettant en avant les richesses historiques, naturelles et culturelles de notre commune.
- Organiser des événements annuels diversifiés et accessibles à tous, avec une attention particulière aux activités en dehors des saisons touristiques.
- Favoriser la restauration et la mise en valeur des édifices historiques, avec des partenariats étroits entre acteurs publics et privés.
- Développer une stratégie de marketing touristique innovante pour dynamiser les villages et le centre-ville.

6. Enseignement, sport et jeunesse

Nous croyons fermement que l'éducation, le sport et le développement des jeunes sont les piliers d'une société épanouie. Ainsi, nous nous engageons à :

- Améliorer les infrastructures scolaires
- Promouvoir les activités sportives
- Encourager les initiatives jeunesse
- Développer des programmes de soutien scolaire.
- Mettre en place des actions de sensibilisation aux enjeux sociétaux et environnementaux, à travers des projets éducatifs et participatifs. Notre objectif est d'inculquer dès le plus jeune âge des valeurs de respect, de citoyenneté et de durabilité.

Notre commune entend offrir à chaque enfant et jeune un avenir prometteur, tout en renforçant la cohésion et la vitalité de notre communauté.

7. Bien-être animal

Notre majorité s'engage à renforcer l'action communale en faveur du bien-être animal. Pour ce faire, nous envisageons :

- La création d'un Conseil consultatif du bien-être animal, chargé d'émettre des avis sur des sujets tels que les feux d'artifice, la stérilisation, la sensibilisation, la création d'un site informatif et la rédaction d'un guide des bonnes pratiques urbaines. Il organisera également des événements et actions dédiés.
- La désignation d'un référent communal, chargé de superviser et d'accompagner les projets dans ce domaine.
- La mise en place de campagnes de sensibilisation, notamment en milieu scolaire.

III. Volet interne : Gouvernance et administration

1. Modernisation et efficacité

Pour garantir un service de qualité et accessible :

- Nous digitaliserons les services communaux, facilitant les démarches administratives en ligne pour les citoyens.
- Nous mettrons en place des guichets express pour un accès rapide aux documents usuels.
- Un Espace Public Numérique mobile sera déployé pour lutter contre la fracture numérique, en particulier dans les zones rurales.

2. Participation citoyenne

- Instaurer un budget participatif permettant aux citoyens de proposer et co-construire des projets locaux.
- Organiser des permanences d'élus dans les villages pour favoriser un dialogue direct avec les habitants.
- Créer une plateforme citoyenne interactive où chacun pourra s'informer, proposer des idées ou poser des questions sur les projets communaux.

3. Gestion financière responsable

- La Ville bénéficie du plan Oxygène de la Région wallonne, notamment pour financer le volet pension. De ce fait les obligations de rigueur absolue sont de mise et les synergies entre la Ville et son CPAS deviennent impératives et ce, dans le but de maintenir un équilibre budgétaire rigoureux tout en priorisant des investissements structurants.
- Rechercher activement des subventions et des partenariats publics-privés pour financer des projets d'envergure.

IV. Volet budgétaire : Orientations principales

- Accroître les investissements dans les infrastructures scolaires, sportives et touristiques pour répondre aux attentes des citoyens.
- Initier un plan de rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les coûts et l'empreinte carbone.

- Renforcer les moyens alloués aux associations locales pour stimuler le tissu associatif et communautaire.

Conclusion

La présente déclaration est une feuille de route ambitieuse et inclusive, témoignant de notre détermination à bâtir une commune dynamique et prospère. En unissant nos forces et en favorisant une participation active des citoyens, nous nous engageons à transformer cette vision en une réalité tangible au service de tous.

Dans le PST (Plan Stratégique de la Ville de Dinant 2025-2030), nous devons être beaucoup plus précis dans nos initiatives.